

Flash nucléaire 2

Février 2011 / Raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire

Le canton de Berne pour le remplacement de la centrale de Mühleberg

Lors d'une votation consultative du 13 février 2011, les citoyens du canton de Berne ont été invités à se prononcer sur l'avis favorable rendu par le canton pour ce qui concerne le remplacement de la centrale nucléaire de Mühleberg. 51,2% des votants ont dit «oui» au remplacement. La participation a été de 51,7%. Lors de la prochaine étape, le Conseil-exécutif rouge-vert informera les autorités fédérales du «oui» du souverain bernois au remplacement de Mühleberg.

Le canton de Nidwald contre l'implantation d'un dépôt profond au Wellenberg

Le 13 février 2011, les citoyens de Nidwald se sont prononcés clairement contre l'aménagement éventuel d'un dépôt profond pour déchets de faible et de moyenne activité sur le site du Wellenberg. Ils ont ainsi approuvé l'avis rendu par l'exécutif de leur canton à l'adresse du Conseil fédéral. Cet avis exige que le Wellenberg soit rayé de la liste des sites d'implantation possibles pour un dépôt profond destiné aux déchets de faible et de moyenne activité. C'est avec une participation de 50,76%, et 79,74% de oui, que les citoyens ont soutenu la prise de position de leur gouvernement. Conformément à la Constitution cantonale, l'approbation de cet avis était soumis au scrutin populaire obligatoire.

Centrale nucléaire du Niederamt: 620 emplois et 720 millions par année

Si une nouvelle centrale nucléaire était construite dans la région du Niederamt, il en résulterait pour chaque année d'exploitation une valeur ajoutée brute de quelque 720 millions de francs.

Offrant 620 postes à plein temps, la nouvelle installation assurerait environ 7% de l'emploi régional et entraînerait un accroissement de la population à concurrence de 550 personnes. C'est ce qui ressort d'une étude socio-économique réalisée par l'Institut Rütter + Partner sur mandat de la Conférence des présidents de commune du Niederamt. Selon un sondage de la population effectué dans le cadre de l'étude, 45% des habitants du Niederamt refusent qu'une nouvelle installation soit construite près de chez eux, tandis que 38% considèrent le projet de manière plutôt, voire très positive. Trois quarts d'entre eux pensent que la nouvelle centrale nucléaire créerait des emplois dans la région et une bonne moitié estime qu'il en résulterait des recettes supplémentaires pour les communes. Outre ces effets positifs, la population a aussi été interrogée sur ses craintes. 64% des personnes consultées craignent les remous de protestations en cas de réalisation du projet, 59%, un impact négatif en termes d'image pour les nouveaux venus potentiels et 56%, des tensions dans la population.

Espagne: voie libre aux prolongations de durée de vie

Emboîtant le pas au Sénat, la Chambre des députés a adopté à son tour la loi pour une économie durable. Celle-ci servira de base à un modèle durable de développement et de croissance économiques du pays. Le Sénat avait, au cours de ses délibérations, radié du projet de loi l'article exigeant une durée de vie limitée à 40 ans pour les centrales nucléaires espagnoles. Cette radiation avait été soutenue par le Parti socialiste ouvrier espagnol, le Parti populaire de droite, les Centristes de Catalogne et le Parti nationaliste basque. La Chambre des députés a approuvé la suppression par 334 voix favorables, 10 avis contraires et aucune abstention. La loi entrera en vigueur dès qu'elle aura été publiée dans la Feuille officielle.

Rédaction:

P. Valiquier, R. Bilang,
M.-F. Aepli, M. Brugger,
M. Rey, M. Schorer, D. Stebler

Forum nucléaire suisse
Case postale 1021
3000 Berne 14
Téléphone 031 560 36 50
Téléfax 031 560 36 59
info@forumnucleaire.ch
www.forumnucleaire.ch

Parution: 12 fois par an
ISSN 1421-0355

© 2011 by Forum nucléaire suisse

Pays-Bas: nouvelle centrale nucléaire d'ici à 2015?

Maxime Verhagen, adjoint du Premier ministre et ministre de l'Economie, de l'Agriculture et de l'Innovation, a déclaré au Parlement qu'il s'attendait, d'ici la fin de l'année prochaine, à des demandes de construction pour une, voire deux nouvelles tranches nucléaires. Deux projets sont prévus sur le site de Borssele, dans la province de Zélande, dans le sud-ouest du pays. Verhagen commencera, incessamment, à mettre en place dans son ministère le savoir-faire nécessaire pour la procédure d'autorisation, «car j'entends accorder l'autorisation encore au cours de la présente législature», soit d'ici à 2015. Les préalables requis sont des exigences rigoureuses en matière de sûreté et de maintenance; elles sont énumérées dans une lettre de 17 pages approuvée par le Cabinet et adressée au Parlement. Selon l'accord conclu par la coalition minoritaire VVD (parti libéral Volkspartij voor Vrijheid en Democratie) et CDA (parti démocrate-chrétien Christdemokratische Appell) qui gouverne le pays depuis la mi-octobre 2010, les demandes de construire de nouvelles centrales nucléaires seront approuvées si elles répondent aux exigences.

Entrée en vigueur de l'accord nucléaire russo-américain

C'est par l'échange de notes diplomatiques qu'un accord entre Russes et Américains pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire est entré en vigueur le 11 janvier 2011. Le document est aussi connu sous le nom d'accord 123 (123 Agreement) conformément à la numérotation de l'Atomic Energy Act américain. Sergei Kiriyenko, directeur de l'agence fédérale russe pour l'énergie nucléaire Rosatom, et William Burns, alors ambassadeur des USA à Moscou et actuellement Secrétaire d'Etat adjoint, avaient signé l'accord de coopération le 6 mai 2008. Le document jette les bases légales de la collaboration

russo-américaine dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et en permet l'extension. Il prépare par ailleurs la voie vers de nouvelles coopérations dans le cadre des programmes bilatéraux et multinationaux existants ainsi que des initiatives sur le nucléaire et la non-prolifération.

Rétrospective: le monde nucléaire en 2010

A la fin de 2010, le parc nucléaire mondial civil comprenait 445 tranches nucléaires dans 30 pays, dont cinq tranches arrêtées pour une durée prolongée. Cinq tranches ont été mises en service industriel en 2010: deux en Chine, deux en Inde et une en Russie. Un seul réacteur a été arrêté à titre définitif l'année dernière: le surgénérateur rapide Phénix près d'Avignon en France. Au total, la puissance électrique nette des tranches nucléaires en service dans le monde était de quelque 373'000 MW. De plus, on dénombrait à la fin de l'année 65 tranches nucléaires en chantier dans 15 pays.